

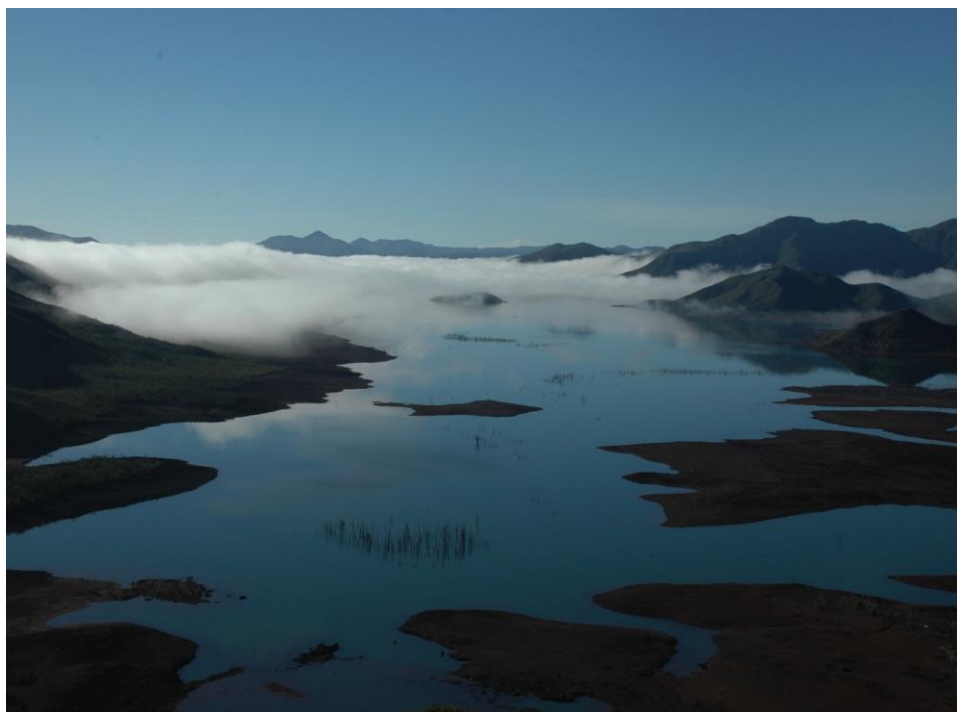


Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

RESCCUE

Atelier de capitalisation Site province Sud – Nouvelle-Calédonie Compte-rendu

Octobre 2018



Sommaire

Introduction	3
Séquence 1 – Les approches économiques :.....	4
quels apports pour une gestion durable du Grand Sud ?.....	4
L'approche « par la demande » de RESCCUE	4
Sa déclinaison sur le site pilote Grand Sud.....	5
Une acculturation probante au niveau technique... mais quelle pérennité et qu'en est-il du niveau décisionnel ?.....	6
Quelques leçons apprises quant à l'approche « par la demande » des analyses et instruments économique promue par RESCCUE	7
Élargir le cercle des acteurs techniques formant « la demande » pour mieux anticiper l'appropriation politique des approches économiques	8
Séquence 2 – Stratégie, Planification et Participation à l'appui de la gestion de l'environnement dans le Grand Sud	9
Des fonctions très différentes de la participation dans les stratégies présentées.....	10
Une nécessaire réflexivité sur les finalités de la participation au service des stratégies d'intervention environnementales	10
 Annexes :	
- Liste des participants	
- Programme de l'atelier	

Introduction

L'atelier de capitalisation du projet RESCCUE sur le site Grand Sud s'est tenu à Nouméa le 8 octobre 2018. Cet atelier avait pour objectif de tirer les leçons du projet afin que le « capital RESCCUE » aille au-delà d'une somme de réalisations, en dégagant un ensemble d'enseignements utiles pour l'action future. Le but de l'atelier était ainsi d'opérer une prise de recul au-delà du projet et du site lui-même.

La réflexion collective menée lors de l'atelier a été structurée par les ambitions fondamentales de RESCCUE :

- **RESCCUE a été conçu avec la volonté d'être un projet opérationnel** permettant, au-delà des études et analyses produites, de mettre en œuvre des actions concrètes et surtout de déboucher sur des **changements observables** : des évolutions de pratiques, de règles ou de politiques publiques favorables à la préservation de l'environnement, voire des évolutions positives de l'état des milieux.
- Dans cette optique, **RESCCUE a eu pour vocation centrale de tester la mise en œuvre d'instruments d'action publique innovants**, tels que la planification de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (**GIZC**) ou, trait marquant et spécifique de ce projet, des **instruments économiques** (mécanismes incitatifs et financiers, évaluations économiques diverses, ...).
- Cependant, RESCCUE n'a pas eu une approche naïve de ces instruments, en supposant que leur expérimentation pourrait déboucher « mécaniquement » sur leur généralisation. **Ce projet s'inscrit également dans une visée stratégique**, en cherchant à **renforcer, dans les jeux d'acteurs à différentes échelles, une communauté d'action** en faveur de l'environnement et la **mise à l'agenda** des enjeux à traiter, tout en contribuant à **surmonter les résistances** aux changements qu'il s'agit d'opérer.

Au terme du projet, **que nous apprend l'action conduite au regard de cette triple ambition ?**
A l'épreuve des réalités du terrain, que peut-on aujourd'hui tirer comme leçons quant à la portée opérationnelle effective de RESCCUE ? Quant aux instruments qu'il a permis de tester ? Et quant à ses effets stratégiques en faveur de l'environnement ?

Dans le Grand Sud, la déclinaison de RESCCUE a principalement consisté à apporter un appui stratégique à la direction de l'environnement (DENV) de la province Sud, avec très peu d'actions concrètes de terrain . Deux séquences correspondant aux différentes formes qu'a pris cet appui stratégique, ont donc été retenues pour ponctuer cet atelier de capitalisation :

- une première consacrée aux approches économiques (évaluation des services écosystémiques, mécanismes économiques et financiers) testées lors du projet sur ce site ;
- une seconde dédiée aux dispositifs de planification appuyés par RESCCUE, dans leurs dimensions à la fois stratégique et participative.

La réflexion collective a été fondée sur une alternance entre, d'une part, des exposés effectués par le groupement opérateur de RESCCUE sur ce site et l'équipe de coordination régionale du projet et, d'autre part, des échanges avec les participants problématisés par l'équipe d'appui à la capitalisation.

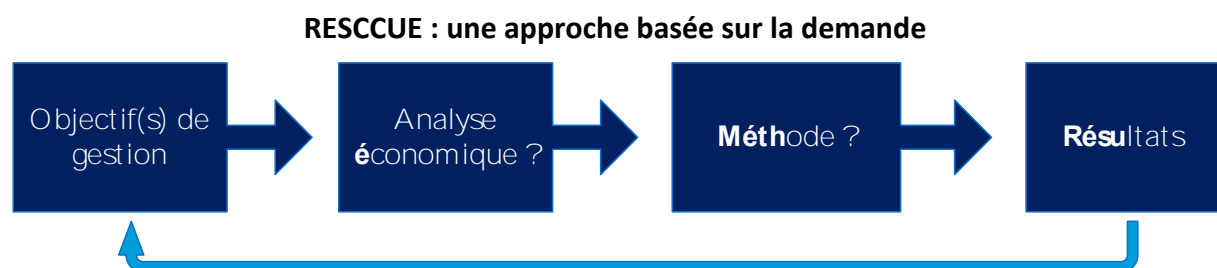
Séquence 1 – Les approches économiques : quels apports pour une gestion durable du Grand Sud ?

L'approche « par la demande » de RESCCUE

L'un des traits les plus spécifiques du projet RESCCUE réside dans son ambition de contribuer à la résilience des sociétés et écosystèmes insulaires océaniques, dans le contexte des changements globaux, par la mobilisation d'approches économiques. Il s'agit plus précisément :

- de renforcer l'utilisation des évaluations économiques, et notamment des évaluations économiques des services écosystémiques,
- de développer des mécanismes économiques et financiers innovants, pérennes et additionnels au financement existant des activités de gestion de la biodiversité.

Pour s'assurer de la pertinence de ces approches, et surtout pour maximiser le potentiel d'utilisation effective de leurs résultats dans la gestion, **un parti pris structurant de RESCCUE a été de « partir de la demande » pour concevoir les analyses économiques**, ainsi que l'a rappelé l'équipe de coordination lors de l'atelier. Ainsi, à partir du constat que la littérature académique en matière d'évaluation économique des services écosystémiques semble ne s'intéresser que très peu aux conditions d'utilisation de ses résultats – semblant implicitement les juger a priori efficaces en eux-mêmes, alors même que cette utilisation effective semble dans les faits réduite¹ – l'idée a été de concevoir les évaluations économiques à *partir* des objectifs de gestion qu'elles sont censées servir. Il s'agissait de **guider le choix des types d'analyses et des méthodes par une anticipation des modes d'utilisation et des impacts des résultats visés** (cf. schéma ci-après).



¹ Laurans, Y., Rankovic, A., Billé, R., Pirard, R., Mermet, L. 2013. Use of ecosystem services valuation for decision-making: questioning a literature blindspot. *Journal of Environmental Management* 119: 208-219.

Sa déclinaison sur le site pilote Grand Sud

Cette approche « par la demande » a été tout particulièrement mise en œuvre pour le site Grand Sud², où elle a été également déclinée en ce qui concerne l'analyse des mécanismes financiers innovants. Ainsi que l'a relaté l'opérateur lors de l'atelier, l'anticipation des utilisations potentielles de ces approches économiques s'est ainsi concrétisée par **de nombreux échanges avec les différents acteurs** en charge de la gestion de biodiversité dans le Grand Sud, au premier rang desquels la direction de l'Environnement de la province Sud. Les échanges avec les services et la réflexion menée avec eux à partir de l'examen de leurs objectifs de gestion ont ainsi conduit à mettre les approches économiques au service :

- du renforcement du réseau d'aires protégées à l'horizon 2025,
- du développement d'une stratégie de restauration écologique des zones dégradées (par l'exploitation minière et les incendies principalement),
- d'un plan de gestion intégrée de la zone Ramsar des lacs du Grand Sud,
- d'un Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire – premier du genre en Nouvelle-Calédonie.

Afin de disposer d'une « métrique » susceptible d'irriguer ces orientations déterminantes en matière de développement durable, la direction de l'environnement de la province Sud a souhaité que soient quantifiés et évalués économiquement les services écosystémiques du Grand Sud. Plus précisément, ce travail d'évaluation visait les utilisations suivantes :

- **l'acculturation** des acteurs techniques provinciaux à la notion de services écosystémiques et à leur évaluation, afin d'avoir une meilleure maîtrise de cet outil et une meilleure compréhension de ce qu'ils peuvent ou non en attendre ;
- la contribution à un **plaidoyer** pour une plus grande protection de la biodiversité face aux principales menaces qui pèsent sur elle, dont l'exploitation minière et les incendies ;
- **l'arbitrage** entre différents scénarios de développement et de gestion des impacts de l'activité minière, et différents scénarios de réseau d'aires protégées à l'horizon 2025 ;
- **l'appui au développement de mécanismes de financement innovants**, comme par exemple les paiements pour services écosystémiques, la consolidation d'outils de calculs de mesures compensatoires ou le calcul du montant des redevances d'occupation du domaine public maritime.

Pour ce faire, divers travaux ont donc été menés à bien sur ce site : une évaluation économique des services écosystémiques, une évaluation de la perte de services due à l'activité minière, une brève évaluation de la perte de services due aux incendies, et une étude de faisabilité pour la mise en place de mécanismes de financement innovants (mécanisme de type paiement pour service environnemental (PSE) sur le barrage de Yaté et faisabilité d'utilisation de la valeur des services écosystémiques dans les modalités de calcul des

² R. Billé, T. Binet, A. Diazabakana, J-B. Marre, P. Sauboua, Décembre 2016, l'évaluation économique des services écosystémiques : un atout pour la protection de la biodiversité dans le Grand Sud calédonien ?, RESCCUE, CPS-SPC

redevances pour l'occupation du DPM). Sans entrer dans le détail des résultats obtenus pour chacun de ces chantiers, on rend compte ici de leur mise en discussion lors de cet atelier de capitalisation, en revenant aux différentes fonctions qu'ils étaient censés remplir telles qu'elles viennent d'être énumérées.

Une acculturation probante au niveau technique... mais quelle pérennité et qu'en est-il du niveau décisionnel ?

Lors de l'atelier, l'opérateur comme les représentants de la direction de l'Environnement de la province Sud ont pu témoigner de la forte implication de la Province (au-delà de la seule direction de l'environnement d'ailleurs) dans la conception méthodologique des différents travaux conduits, tant sur le choix des évaluations conduites et des instruments financiers étudiés, que sur l'interprétation des résultats et l'estimation de leurs possibilités d'utilisation ultérieure : on peut dire que les services ont largement « pris la main » sur ces aspects. Cela témoigne à l'évidence que **l'acculturation de ces services à ces approches a réellement opéré**, une réflexion approfondie des services ayant bien eu lieu autour de ces outils et de leurs potentiels pour servir les objectifs de gestion.

La discussion conduite lors de l'atelier n'a pas seulement permis de valider ce constat positif, formalisé par l'équipe de coordination régional et l'opérateur de ce site pilote : elle a également permis d'en discuter **quelques limites**.

- La première renvoie au **turn-over des personnels** au sein des services de la province : il se trouve que parmi les personnels ayant le plus été touchés par cet effet d'acculturation, la plupart ont quitté leur poste en fin de projet et ont même quitté la Nouvelle-Calédonie. Cela pourrait bien sûr être considéré comme une caractéristique contingente du projet en province Sud, mais cela renvoie en fait à une réalité du fonctionnement des institutions quelles qu'elles soient, le turn-over des personnels y étant chose courante. Dès lors, l'acculturation des services étant d'abord une acculturation de personnes, le départ de celles-ci réduit-il à néant cet effet ? Au-delà des personnes, peut-on espérer avoir acculturé l'institution, ou tout au moins les services les plus impliqués ? Les échanges lors de l'atelier témoignent d'un sentiment plus optimiste : certes, ce turn-over questionne la pérennité des acquis de RESCCUE en termes de capital « humain », mais les participants estiment qu'il ne faut pas pour autant négliger le capital « connaissance » (c'est-à-dire les études elles-mêmes et leurs résultats), qui lui reste bien disponible dans l'institution. A cet égard, l'un des participants souligne qu'il est normal que ce capital puisse dans l'immédiat paraître peu approprié par l'institution dans son ensemble, car sa pertinence peut ne pas encore être perçue – il sera toujours temps de valoriser ces connaissances aujourd'hui disponibles dans l'institution, lorsque celle-ci sera mûre pour s'en saisir, par exemple lors de crises facilitant certaines prises de conscience.

- Avec cette idée de « sortir » les connaissances au moment opportun, cette dernière remarque renvoie cependant à la seconde limite de cet effet d'acculturation discutée lors de l'atelier : on touche ici au rapport entre services techniques et ce qu'on peut appeler le « niveau décisionnel » (exécutif élu et niveaux hiérarchiques qui leur sont proches). Les échanges ont ainsi largement relevé que les services techniques constituaient en quelque sorte un « filtre » entre les approches économiques et les enjeux décisionnels ou politiques

qu'elles sont susceptibles d'éclairer. En d'autres termes, **l'acculturation effective constatée à l'issue de RESCCUE ne touche que le niveau technique** impliqué dans la mise en œuvre du projet, mais **guère le niveau décisionnel** de l'institution provinciale ou a fortiori du Pays. Cette limite a donné lieu à différents commentaires lors de l'atelier, les uns jugeant que cette situation est classique voire inévitable – « *il ne faut pas se leurrer, 100% de RESCCUE ne va pas passer dans la décision politique* » tandis que d'autres estiment néanmoins que les services ont pu parfois faire preuve d'une forme « [d']autocensure craintive » dans leur fonction de transmission au niveau politique des enseignements des approches économiques, « *en préjugant d'un problème d'appropriation par le politique qui n'est parfois pas justifié* ». Quoiqu'il en soit, ce hiatus entre niveau technique et niveau décisionnel dans l'effet d'acculturation de RESCCUE questionne le parti pris de ce projet de baser ses approches économiques « sur la demande », l'atelier ayant alors permis de tirer des leçons à cet égard.

Quelques leçons apprises quant à l'approche « par la demande » des analyses et instruments économique promue par RESCCUE

Les échanges lors de l'atelier ont permis de formuler le fait que l'approche « par la demande » de RESCCUE ne consistait clairement pas à concevoir la dimension économique du projet à partir d'une supposée « commande politique ». Dans le fonctionnement réel des institutions, tel qu'il a pu être explicité dans la discussion, **cette approche « par la demande » renvoie en réalité à un circuit d'échange plus réaliste, mais plus complexe**, que l'un des participants a résumé de la façon suivante : « *les services techniques forment leur demande en matière d'approches économiques en échangeant avec RESCCUE [c'est-à-dire avec l'opérateur et/ou l'équipe de coordination régionale], et RESCCUE produit en fonction de cette demande afin les aider à constituer ensuite une offre vis-à-vis du niveau politique* ». C'est bien alors dans la constitution de cette offre que prennent sens les différentes fonctions de plaidoyer, d'arbitrage et d'appui à la conception d'instruments financiers qui sont dans ce projet attribuées aux approches économiques. Dans quelle mesure ces fonctions ont-elles réellement permis d'éclairer, par le truchement des services techniques, le niveau décisionnel ?

Le bilan exposé lors de l'atelier montre que, globalement, **l'appropriation des approches économiques par le niveau décisionnel reste modeste** au moment où RESCCUE touche à sa fin :

- pour ce qui est de la fonction « **plaidoyer** », les évaluations de services écosystémiques conduites révèlent « *un potentiel réel mais circonscrit* », ainsi que souligné par l'équipe de coordination. En effet, bien que les valeurs atteintes soient limitées notamment par la faible densité de population du site, elles permettent d'appuyer la justification de certains efforts de protection mis en place (notamment en ce qui concerne la zone Ramsar, pour laquelle cette fonction de plaidoyer de l'évaluation des services écosystémiques est bien identifiée aujourd'hui). Cette fonction reste cependant affaiblie par les limites méthodologiques intrinsèques à ce type d'évaluation et liées à certaines caractéristiques propres au Grand Sud, qui empêchent son utilisation pour justifier un effort de préservation ciblé (protection de telle ou telle espèce par exemple) ;

- concernant la fonction **d'arbitrage**, l'utilisation des évaluations effectuées apparaît globalement faible mais comme l'a relevé l'un des participants, ceci témoigne paradoxalement d'une réelle appropriation des résultats produits par le niveau décisionnel. Devant le caractère dérisoire des valeurs produites concernant les services écosystémiques du Grand Sud en comparaison des bénéfices générés par l'exploitation minière, le niveau décisionnel a en effet initialement refusé que soient diffusés ces résultats, craignant leur utilisation dans une logique de comparaison cout/bénéfices pour mettre en balance protection des écosystèmes et exploitation minière. Pour autant, on peut craindre que cette défiance légitime puisse inhiber une autre utilisation plus judicieuse de ces évaluations par le niveau décisionnel, non pas pour arbitrer entre « mines » et « écosystèmes », mais entre différents scénarios d'exploitation minière, de compensation écologique ou de mise en place du réseau d'aires protégées, les travaux ayant par exemple souligné que la prise en compte des continuités écologiques était essentielle ;
- enfin, concernant les **instruments de financement**, leur étude de faisabilité a globalement débouché sur des perspectives décevantes et un refus de la plupart d'entre eux de la part de la province, soit en raison de leur faible capacité à générer des recettes significatives, soit en raison d'une acceptabilité sociale faible (consentement à payer) et, partant, d'une faisabilité politique anticipée comme problématique.

C'est le dernier de ces points qui a le plus retenu l'attention des participants, ceux-ci considérant que la question du financement de la gestion de la biodiversité, dans un contexte généralisé de baisse des budgets et de difficultés économiques, était la plus sensible. Les échanges ont conduit à souligner les caractéristiques contextuelles du Grand Sud expliquant ce bilan peu engageant : une population locale à faible revenu (limitant d'entrée la faisabilité sociale de nouveaux instruments financiers comme le renforcement de ceux existants), mais aussi le faible nombre d'opérateurs économiques, le tout rendant politiquement sensible ce type d'innovation. La discussion a alors conduit les participants à prôner un changement d'échelle sur cet aspect, rappelant le rôle majeur de la fiscalité et des subventions pour la préservation de la biodiversité à l'échelle du Pays.

Élargir le cercle des acteurs techniques formant « la demande » pour mieux anticiper l'appropriation politique des approches économiques

Au total, il ressort des échanges une explicitation précise de ce qu'est l'approche « par la demande » choisie par RESCCUE : celle-ci consiste en réalité à **co-construire avec le niveau technique** (le niveau « demandeur » d'approche économique) **une offre de politique publique susceptible d'être saisie par le niveau décisionnel**. Pour autant, l'expérience de RESCCUE dans le Grand Sud montre que **l'anticipation par le niveau technique de l'appropriation politique des résultats produits n'est pas évidente**, jusqu'à être jugée « *frileuse* » selon certains.

Les échanges pendant l'atelier indiquent une voie possible pour améliorer cette anticipation à travers un élargissement des considérants dans la réflexion. Deux suggestions ont notamment été discutées :

- au-delà des acteurs techniques gestionnaires et de leurs objectifs de gestion, considérer également d'autres acteurs et leurs enjeux , tels qu'ici par exemple les acteurs miniers. L'un des participants a ainsi souligné l'intérêt qu'il y aurait à produire une analyse économique de ce que coûterait la perte des titres miniers pour les opérateurs industriels, si l'on se dirigeait vers un moratoire définitif de l'exploitation minière sur la côte oubliée (sachant que la cotation en bourse de certaines sociétés dépend entre autre de leur potentiel d'exploitation et donc des titres dont elles disposent...) – une telle analyse permettrait d'objectiver ce considérant important du point de vue minier, afin d'éclairer la décision politique en la matière ;
- au-delà de l'analyse des *mécanismes* de financements et de leur faisabilité, établir un diagnostic préalable des *besoins* de financements³ et, partant, des flux financiers à générer pour les couvrir, ainsi que le poids relatif que cela représenterait pour les payeurs envisagés (selon les différents mécanismes considérés).

En générant une lisibilité plus forte des tenants et aboutissants des enjeux à traiter, on peut penser qu'en effet un tel élargissement de « la demande » en matière d'approches économiques pourrait accroître les chances qu'elle soit saisie par le niveau décisionnel. Quoi qu'il en soit, l'enjeu de l'appropriation politique des résultats produits par les analyses économiques, au-delà de la seule réponse à la demande d'un cercle d'acteurs techniques, est essentiel et nécessite un travail d'anticipation collective.

Séquence 2 – Stratégie, planification et participation à l'appui de la gestion de l'environnement dans le Grand Sud

En province Sud, le projet RESCCUE a globalement consisté à apporter un appui à diverses démarches de planification stratégique : stratégie de réseau d'aires protégées, stratégie de restauration des sites dégradés, Plan de Protection contre les Feux du massif du Grand Sud, Plan de Gestion Intégrée de la zone Ramsar. Outre le recours aux approches économiques, cet appui a également consisté à promouvoir, conformément aux principes généraux de la Gestion Intégrée des Zones Côtières, la participation dans la construction de ces stratégies. Cette articulation entre planification et participation n'a rien d'évident : chacun de ces deux termes renvoie historiquement à deux façons différentes de construire de l'action publique, que l'on peut même dans l'absolu considérer comme en tension : la première, consistant à choisir de la manière la plus rigoureuse possible des moyens efficaces et cohérents pour atteindre les finalités poursuivies, est longtemps restée dans une logique plutôt « descendante » ; la seconde, fondée sur des processus davantage orientés vers l'association des parties prenantes, se veut le plus souvent ascendante. La seconde séquence de cet atelier de capitalisation a donc consisté à examiner les quatre stratégies appuyées par RESCCUE en province Sud pour analyser comment et dans quelle mesure planification et participation avaient pu y être articulées de manière synergique.

³ Cela a d'ailleurs été fait pour l'analyse du financement des aires protégées, en considérant la situation actuelle ainsi que le réseau 2025.

Des fonctions très différentes de la participation dans les stratégies présentées

A l'aune des rapports entre planification et participation, le passage en revue des quatre stratégies appuyées et leur mise en discussion a révélé **un fort contraste quant aux finalités de la participation** que l'on pouvait y discerner.

- Dans le cas de la stratégie de **réseau d'aires protégées**, l'enjeu de la participation a été centré sur le **caractère partagé des choix méthodologiques** employés pour caractériser les objets traités (catégories employées pour caractériser la trame verte et bleue notamment) et construire un diagnostic, un retard significatif du processus ayant été provoqué justement par un nécessaire élargissement, en cours de route, du cercle des experts associés à cette réflexion. L'articulation entre planification et participation s'est donc faite ici autour de la construction de la connaissance et du diagnostic censé fonder ensuite la stratégie à établir, avec en particulier un objectif de transversalité interservices et/ou inter-expertises.
- Dans le cas de la stratégie de **restauration des sites dégradés**, l'enjeu de la participation s'est situé plus loin dans le processus de planification : dans un cadre participatif plus large (inter-sectoriel puisqu'associant environnement et exploitation minière notamment, interinstitutionnel et ouvert à la société civile), il s'agit de partager cette fois la **hiérarchisation des zones à restaurer** : ce n'est donc pas ici le diagnostic qui doit être partagé, mais la stratégie elle-même, en lien avec la négociation du partage avec le secteur minier des coûts de restauration des sites concernés.
- Dans le cas du **Plan de Protection contre les Feux** et du **Plan de Gestion Intégré de la zone Ramsar**, l'articulation entre participation et planification se situe plus en aval encore dans le processus : dans le cadre d'ateliers participatifs locaux ouverts à des publics très diversifiés (institutions diverses, société civile, acteurs coutumiers, habitants, ...), le but était cette fois de **co-construire un plan d'action**, de telle sorte qu'il soit approprié le plus largement possible afin de faciliter sa mise en œuvre opérationnelle. C'est donc une intention d'action collective qu'il s'agit de partager (même si cette intention se heurte, ainsi que les participants l'ont souligné, à la validation budgétaire du produit de la co-construction).

Au fil de ces quatre expériences, on observe donc une place très variable de la participation dans le processus de planification stratégique, corrélée avec **un gradient croissant d'ouverture de la participation au fur et à mesure que l'on se déplace de l'amont (le diagnostic) vers l'aval (le plan d'actions)** dans ce processus. De façon plus ou moins implicite, il semble ainsi que l'on soit davantage prêt à partager largement l'action elle-même, dans une visée opérationnelle, plutôt que les choix méthodologiques ou stratégiques, confiés à un cercle plus restreint d'acteurs. Ce constat a alors conduit à orienter la discussion sur une question plus générale : **quelles sont fondamentalement les finalités de la participation dans la mise en place d'une stratégie de gestion environnementale ?**

Une nécessaire réflexivité sur les finalités de la participation au service des stratégies d'intervention environnementales

En dépit d'un nombre de participants limité, cette question générale a suscité des réponses particulièrement contrastées :

- pour certains, la participation semble dotée d'une finalité fondamentalement **politique** : il s'agirait de recueillir les avis du plus grand nombre afin de définir collectivement l'équilibre désiré entre environnement et développement, pour éclairer la décision politique ;
- pour d'autres, sa finalité semble davantage **stratégique**, au service d'une visée environnementale : il s'agirait de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux, afin « [d']installer une force de pression pérenne, quels que soient les aléas de la décision politique ». Les échanges montrent qu'on peut estimer que RESCCUE a contribué à cet objectif ;
- pour d'autres encore, il semble au vu des expériences relatées que l'institution soit tentée d'en faire un instrument de programmation **opérationnelle** (co-construction d'un programme d'action). Cette approche, qui a le mérite de favoriser la mobilisation des parties prenantes, comporte aussi sa part de risques, dans la mesure où l'évolution des réalités budgétaires est difficile à anticiper et ne permet pas de confronter les ambitions du programme d'action à des éléments de faisabilité financière. Plutôt que d'établir « *une liste du Père Noël* », en générant ensuite « *des déceptions et frustrations* », mieux vaudrait sans doute associer ces mêmes acteurs à une co-construction de principes stratégiques pour guider les actions, plutôt que des actions elles-mêmes.

Au cours de cette seconde séquence, sont donc apparues :

- des manières très différentes d'articuler participation et planification (aux stades du diagnostic, de la hiérarchisation des priorités, de la programmation),
- des processus d'échanges divers (partage de connaissances et controverses méthodologiques, négociation d'une stratégie partagée, co-construction de programmes d'action),
- des finalités de la participation très contrastées (politique, stratégique, opérationnelle).

En eux-mêmes, ces constats ne sont guère surprenants, tant la notion de participation est large et renvoie à une diversité de pratiques et de dispositifs. Ils rejoignent d'ailleurs ceux qui ont pu être établis et partagés à l'occasion de l'atelier régional commun à INTEGRE et RESCCUE organisé en décembre 2017 à Nouméa, et consacré à la participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement⁴. Pour autant, la dynamique d'échange lors de l'atelier suggère que les contrastes observés ne semblent pas totalement perçus par ceux-là mêmes qui énoncent les différentes positions en présence. On peut donc penser qu'il existe encore, à l'issue du projet RESCCUE, **un besoin important de réflexivité sur les dispositifs participatifs** mis en place par les uns et les autres, et de ce fait **une réelle difficulté à concevoir des méthodologies et processus différenciés en fonction des différentes finalités poursuivies**. Un tel besoin avait déjà été pointé à l'échelle de la Nouvelle Calédonie par les

⁴ Rapport de l'atelier disponible à l'adresse suivante : http://integre.spc.int/images/pdf/reg/Atelier_Participation/CPS_Rapport_participation_5_avril.pdf

animateurs de cet atelier, lors d'une analyse des dispositifs participatifs mis en place sur trois sites pilotes d'INTEGRE sur ce territoire⁵.

⁵ Narcy, J.-B., Degoy, A., 2017- Appui méthodologique à la mise en place d'une gestion intégrée des zones côtières dans les sites du projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie, Analyse transversale des 3 sites pilotes -Note de synthèse - Rapport Projet INTEGRE, février 2017, 28 p.

Petit récapitulatif des leçons apprises de RESCCUE en province Sud...

... quant aux apports des approches économiques...

- L'approche « par la demande » opérée par RESCCUE ne s'appuie pas sur une « commande politique » formalisée : elle consiste à co-construire avec le niveau technique (le niveau « demandeur » d'approche économique) une offre de politique publique susceptible d'être saisie par le niveau décisionnel.
- Dès lors, l'acculturation des services techniques est réelle et importante à l'issue du projet, même si elle rencontre deux limites : le turn-over des personnels d'une part, le fonctionnement de l'interface avec le niveau décisionnel, d'autre part. Le capital « connaissance » produit reste cependant disponible au sein de l'institution et l'on peut donc espérer que ces limites pourront être surmontées dans la durée.
- La difficulté pour le niveau technique à anticiper l'utilisation politique des approches économiques explique sans doute pour partie que leur utilisation, visée par RESCCUE, pour le plaidoyer, l'arbitrage et la construction d'instrument financiers, ait été globalement peu saisie par le niveau décisionnel.

... quant à l'articulation entre participation et planification

- Participation et planification ont été articulées de manières très diversifiées au sein des dispositifs appuyés par RESCCUE, tant sur le plan des étapes concernées (diagnostic/choix des priorités/programmation des actions), des processus en jeu (controverse technique/négociation/co-construction) que de degré d'ouverture des collectifs impliqués.
- Cette diversité renvoie dans les échanges à un contraste important quant aux finalités attribuées à la participation (politique, stratégique ou opérationnelle), qui révèle un besoin important de réflexivité en la matière, pour mieux concevoir des méthodologies participatives adaptées en fonctions des objectifs poursuivis.

Annexe 1 – Liste des participants

Participants présents atelier capitalisation PS - 8 octobre 2018				
Organisation	Nom	Prénom	Fonction	E-mail
PS - DENV	Gentien	Valérie	Chef de Service SCBT	valerie.gentien@province-sud.nc
	Coutures	Emmanuel	Chargés de mission	emmanuel.coutures@province-sud.nc
Opérateur PS	Dominique	Yannick	Coordonnateur RESCCUE PS / Bioeko	ydominique@bioeko.nc
Consultants capitalisation	Narcy	Jean-Baptiste	Chef de projet / ASca	jean-baptiste.narcy@asca-net.com
	Degoy	Aurélien	GIE Océanide	aureliendegoy@hotmail.com
CPS	Marre	Jean-Baptiste	Coordonnateur adjoint du projet RESCCUE	jean-baptistem@spc.int
	Farman	Mélanie	Assistant du projet RESCCUE	melanief@spc.int
Eramet-SLN	Gueunier	Claire	Chargée Biodiversité	c.gueunier@eramet-sln.nc
WWF	Geraux	Hubert	Directeur	hgeraux@wwf.nc
CI	Tron	François	Directeur	ftron@conservation.org
CIRAD	Maggia	Laurent	Chercheur	laurent.maggia@cirad.fr

Annexe 2 – Programme de l’atelier

8h30 - Accueil des participants (DENV province Sud et CPS)

Introduction (AScA et opérateur RESCCUE)

Séquence 1 – Restitution des travaux : évaluations économiques des services écosystémiques et mécanismes économiques et financiers pour une gestion durable du Grand Sud.

Présentation par l’opérateur des études conduites puis discussion/échange avec les participants (séance plénière).

Séquence en 2 parties :

- Evaluation des services écosystémiques du Grand Sud et de la perte liée à l’activité minière.
- Etude de faisabilité des mécanismes de financement innovants pour la biodiversité.

Séquence 2 – Restitution et travaux en groupes : stratégie, planification et participation à l’appui des politiques de gestion de l’environnement en province Sud.

- Présentation par l’opérateur des différents documents de stratégie/planification établis suivis de courts temps d’échange avec les participants (séance plénière) :
 - Plan de gestion intégrée du site RAMSAR des lacs du Grand Sud.
 - Stratégie de restauration écologique du Grand Sud.
 - Stratégie pour le réseau d’aires protégées du Grand Sud (y compris Côte Oubliée) à l’horizon 2025.
 - Plan de de protection des forêts contre le feu (PFFF) du massif du Grand Sud.
- La seconde partie de cette séquence sera consacrée à des travaux en groupes permettant d’identifier et de mettre en discussion les principaux enseignements en matière d’approche stratégique, de planification et de participation pour la définition des politiques de gestion de l’environnement en province Sud.

17h00 - Fin de l’atelier